

10 Ventilation

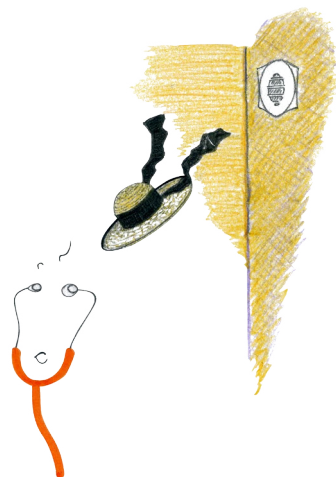
Renouveler l'air d'un local occupé est une nécessité pour :

- l'occupant : besoins en oxygène, confort et hygiène, élimination des odeurs, fumées, humidité et autres polluants ;
- le bâtiment : pérennité du bâti en évacuant l'excès d'humidité (limiter la condensation) ;
- la sécurité et le bon fonctionnement des appareils à combustion.

C'est pour cela que **les entrées d'air et les extractions ne doivent jamais être bouchées, encrassées. La ventilation mécanique doit être réglée (débit) et ne doit pas être stoppée.**

Le système de ventilation est un système global, qui doit fonctionner de façon permanente : l'air entre par des entrées d'air dédiées dans les pièces sèches, circule sous les portes (il faut toujours un espace entre le sol et le bas de la porte d'une hauteur de 1,5 cm, et de 2 cm dans le cas d'un chauffage au gaz) et est extrait dans les pièces humides.

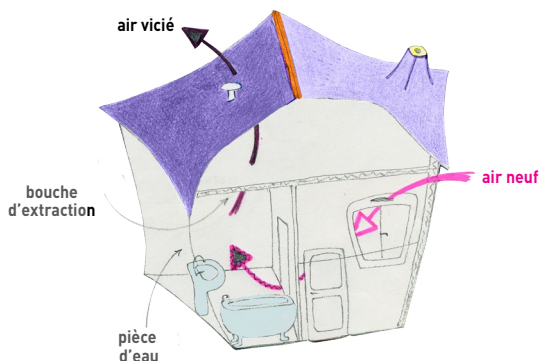
La fiche 27 revient sur des principes de bon usage de son logement et l'importance d'une bonne ventilation et d'une bonne aération.



Les différents systèmes de ventilation

La ventilation naturelle

Les pièces de vie sont équipées d'entrées d'air extérieur, les pièces humides de grille d'aération, le mouvement d'air n'est pas contrôlé par un groupe de ventilation.



La ventilation mécanique contrôlée (VMC)

La VMC simple flux auto-réglable

Les pièces de vie sont équipées d'entrées d'air extérieur et les pièces humides de bouches d'extraction.

Le mouvement d'air est contrôlé par un groupe de ventilation (électrique).

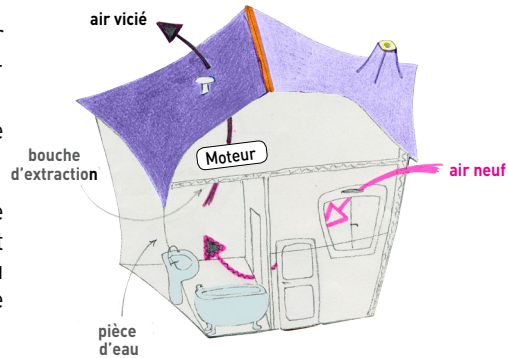
La VMC gaz est une déclinaison du système simple flux décrit ci-dessus. Le principe est d'évacuer, par le même réseau, l'air vicié du logement et les produits de combustion d'une chaudière ou d'un chauffe-eau à gaz.

La VMC simple flux hygroréglable

Le débit de ventilation est régulé en fonction de l'humidité.

VMC hygro A : Les pièces de vie sont équipées d'entrées d'air extérieur et les pièces humides de bouches d'extraction contrôlées par la teneur en humidité de l'air. Le mouvement d'air est contrôlé par un groupe de ventilation (électrique).

VMC hygro B : Dans ce cas, les entrées d'air et les bouches d'extraction des pièces humides sont contrôlées par la teneur en humidité.



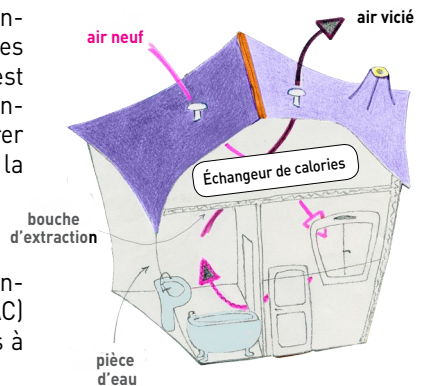
La ventilation mécanique contrôlée double flux

La VMC double flux

Les pièces de vie sont équipées de bouches d'insufflation d'air extérieur et les pièces humides de bouches d'extraction. Le mouvement d'air est contrôlé par un groupe de ventilation. Cette VMC intègre un échangeur de chaleur qui permet d'assurer la ventilation des pièces à vivre en bénéficiant de la chaleur de l'air extrait.

La VMC double flux thermodynamique

La spécificité de cette VMC est d'intégrer un échangeur de chaleur ainsi qu'une pompe à chaleur (PAC) qui permettent d'assurer la ventilation des pièces à vivre en conservant la chaleur de l'air extrait.



Quelques conseils

| Votre système de ventilation | L'entretien à réaliser soi-même | L'entretien par un professionnel |
|--|---|--|
| <p>Ventilation naturelle</p> | <p>Dépeussièrez ou lavez régulièrement les entrées d'air.</p> <p>Nettoyez une fois par trimestre les bouches d'extraction des pièces de service : démontez-les avec soin, lavez-les à l'eau chaude savonneuse, rincez et refixez.</p> | |
| <p>Autres systèmes de ventilation</p> | <p>Dépeussièrez ou lavez régulièrement les entrées d'air.</p> <p>Nettoyez une fois par trimestre les bouches d'extraction des pièces de service : démontez-les avec soin, lavez-les à l'eau chaude savonneuse, rincez et refixez (sauf pour les systèmes hygro).</p> <p>Dans certains cas, l'extraction des sanitaires est asservie par un détecteur de mouvements à piles. Il convient de veiller à son bon fonctionnement et de changer régulièrement les batteries du dispositif afin de garantir son efficacité.</p> <p>Nettoyez une fois par an les filtres d'insufflation et d'extraction d'une VMC double-flux.</p> | <p>Faites appel à un professionnel tous les trois ans afin qu'il réalise un entretien complet (nettoyage, maintien des gaines et du caisson bloc moteur en comble, vérification des entrées d'air neuf et mesures de tirage et de dépression).</p> |

Attention ne mouillez pas les parties fixes des entrées d'air et des extractions hygroréglables, vous nuiriez à leur bon fonctionnement.

Vos obligations

Si vous disposez d'une VMC gaz, l'entretien par un spécialiste est obligatoire.

AGENDA

*programmez l'entretien de
votre système de ventilation*

Emplacement de votre groupe de ventilation :

Année d'installation du système de ventilation :

Entreprise qui a installé ce système de ventilation :

Entreprise qui réalise la maintenance de ce système :

À CONSERVER

- la documentation technique concernant votre système de ventilation.

EN SAVOIR PLUS

- « Un air sain chez soi » (2012)
<http://ecocitoyens.ademe.fr>